

# Le Courrier

n° 18 Juin 1998

du Snalc-Créteil

Bulletin syndical trimestriel de la section académique du SNALC-CSEN

EDITORIAL: **CLAUDE ALLEGRE, LE NAUFRAGEUR DE L'ECOLE HUMANISTE**

Au sommaire  
de juin 1998 :

Mouvement académique:  
affectation des  
TA & MA;

Barème des TA;

Barème des MA;

Délégation Rectorale.

Accès à la Hors-Classe  
des Agrégés;  
Accès au corps des Agrégés  
par liste d'aptitude:  
la pagaille du ministre

Avancement d'échelon des  
Certifiés

~ à l'intérieur ~

12 heures pour les  
Agrégés  
15 heures pour les  
Certifiés  
Une demande  
réaliste.

Sur vos écrans cette  
semaine: le naufrage  
du Didactic:  
avec  
Allegro Capriccioso  
dans le rôle du  
mammouth congelé.

**L**E collège unique (inique) machine à fabriquer de l'échec scolaire ne fonctionne pas; tout le monde le sait aujourd'hui. Le SNALC a toujours combattu la réforme Haby et demandé l'instauration de parcours diversifiés susceptibles de répondre à l'attente d'un public scolaire varié. Il faut adapter l'école à l'enfant, et non pas, comme actuellement, vouloir le "couler" dans un moule unique.

Les enfants en échec scolaire sont de plus en plus nombreux, totalement inadaptés à ce collège unique obsolète. Depuis plusieurs années, l'échec scolaire engendre la violence, particulièrement sensible dans le département de la Seine-Saint-Denis: locaux dégradés, professeurs agressés, élèves violentés. A ce titre, le mouvement de grève et les nombreuses manifestations des professeurs et des parents d'élèves étaient parfaitement justifiés et le SNALC a soutenu et participé à cette action salutaire. Le ministre, après quatre semaines d'hésitations, a répondu par la création de 3000 postes pour le 93,

mais quand?-- bizarre !!! l'enseignement secondaire français, pourtant toujours réputé dans le monde. Ce ministre est un idéo-

*Le Courrier du Snalc-Créteil*

19, chemin de Chelles ☒ 77410 Claye-Souilly

MOTIF DE NON DISTRIBUTION

**ROUTAGE 206**

adresse insuff.

DISPENSÉ

N P A I

DE

refusé

TIMBRAGE

lègre, si prompt à insulter les professeurs, n'est pas à un paradoxe près. Le SNALC attend une véritable réforme du collège unique et le rétablissement de la légalité républicaine dans tous les quartiers difficiles; sinon la situation, hélas, continuera à empirer. Claude Allègre le sait et il ne fait rien. Veut-il saborder les collèges?... tout est possible avec cet individu.

Au lieu de se pencher sur la situation *gravissime* des collèges, il s'attaque aux Lycées. Et, devinez les objectifs de la réforme envisagée - mais la création du lycée unique, c'est à dire la destruction de

**logue dangereux** - du moins il emprunte l'idéologie à d'autres - un véritable naufrageur de l'enseignement secondaire. Le SNALC a participé et participera à tous les mouvements susceptibles de faire céder ce ministre.

Un peu de dignité, Monsieur Allègre. Partez. Mais partez donc! La communauté éducative en a assez de vos insultes, sarcasmes et réformes destructrices.

Ne laissons pas faire le naufrageur.

Norbert Rebmann

## MOUVEMENT ACADEMIQUE AFFECTATION DES TA & DES MA

Les affectations des TA et des MA se décideront en juillet et fin août lors de la réunion des Groupes de Travail Paritaires Académiques, en fonction du barème ci-dessous, et, en cas d'égalité de barème, au profit du plus âgé.

Vous avez dû formuler vos vœux par Minitel entre le 20 mai dernier et le 4 de ce mois. Le calcul de votre barème prendra en compte votre situation au 31/8/1998. Si votre poste actuel vous convient, vous pouvez bénéficier d'un maintien prioritaire sur avis favorable de votre chef d'établissement, avec une bonification, à condition d'avoir fait la demande en premier vœu.

Le SNALC peut

- suivre votre dossier d'affectation,
  - rectifier d'éventuelles erreurs,
  - vous prévenir dès le lendemain de la commission:
- IMPORTANT: n'oubliez pas de remplir et de nous envoyer sans tarder la fiche syndicale insérée dans ce journal.**

Vous devez formuler:

- 3 vœux établissement
- 3 vœux commune
- 6 vœux zone
- 3 vœux département

*Barèmes ci-contre*

### ACCES A LA HORS CLASSE DES AGREGES

### ACCES AU CORPS DES AGREGES PAR LISTE D'APTITUDE

Les CAPA et les CAPN d'accès seront probablement reportées à septembre ou octobre 1998, car le ministre, qui veut tout voir, retarde en définitive la tenue des commissions paritaires. Une circulaire devrait paraître prochainement si le ministre laisse travailler la DPE au lieu de bloquer tous les dossiers. Voilà comment un ministre organise la pagaille.

#### MA: MAINTIEN PRIORITAIRE

- être dans l'établissement depuis le 1/10/97 et avoir une ancienneté d'au moins 2 ans;
- pour les établissements suivants: "sensibles", ZEP, difficiles pour débutants, à pédagogie différenciée, LP, et tout établissement du 93.

( 250 points)

## BAREME DES TA

ancienneté 10 pts/an plafonné à 10 ans

échelon au 31/8/98:

classe normale 7 points par échelon  
Hors-Classe 7 pts/échelon + 49 points

bonifications liées à la situation familiale:

enfant handicapé 40 pts  
conjoint handicapé 40 pts.

- Etablissements sensibles / en ZEP / difficiles pour débutants / pédagogie différenciée / tout type d'établissements dans le 93:

- points forfaitaires 700 pts
- maintien prioritaire sur vœu #1 250 pts.

DELEGATION RECTORALE	2 000 POINTS.
----------------------	---------------

- Stagiaire en situation 1200 points;  
si maintien prioritaire 250 points.

## BAREME DES MA

Ancienneté au 31/08/98

=< 6 mois	20 pts	de 6 à 7 ans	95 pts
=< 1 an	30 pts	de 7 à 8 ans	100 pts
de 1 à 2 ans	40 pts	de 8 à 9 ans	105 pts
de 2 à 3 ans	60 pts	de 9 à 10 ans	110 pts
de 3 à 4 ans	70 pts	de 10 à 11 ans	115 pts
de 4 à 5 ans	80 pts	11 ans et +	120 pts
de 5 à 6 ans	90 pts		

ancienneté de service = 3 pts par échelon

bonifications liées à la

catégorie: MA3 10 points  
MA2 20 points  
MA1 30 points

bonifications liées à la situation de famille:

enfant handicapé 40 points  
conjoint handicapé 40 points

bonifications spécifiques:

- admissibilité à l'agrégation 40 points
- au CAPES/CAPET/CAPLP<sub>2</sub>/CPE/COP/CA-PEPS = 30 points
- admission au CP-CAPET ou CP-CAPLP<sub>2</sub> = 30 points.
- Etablissements "sensibles", ZEP, difficiles pour débutants, pédagogie différenciée = 80 points
- Tout type d'éts. dans le 93.. 80 points.

## DELEGATION RECTORALE

C'est une affectation provisoire pour une année scolaire dans l'académie de votre affectation ministérielle. Elle est accordée par le Recteur et n'est jamais un droit. La demande doit être faite par l'intermédiaire de votre chef d'établissement.

Vous conservez votre poste ministériel, mais vous êtes affecté(e) sur un autre poste pour l'année scolaire uniquement. La demande doit être renouvelée chaque année.

### Conditions à remplir:

- + être titulaire d'un poste dans un établissement de l'académie de Créteil, et avoir sollicité l'affectation demandée au mouvement national de mutation.
- raison de santé: si vous sortez de réadaptation ou si vous connaissez de graves problèmes de santé; si vous avez un enfant <sup>et/</sup>ou un conjoint handicapé ou nécessitant des soins continus.
- mesure de carte scolaire: si vous souhaitez être maintenu(e) dans votre poste d'origine, ou vous en rapprocher.
- rapprochement de domicile, en cas de situation *exceptionnelle* dûment justifiée.



AVEC LE SNALC CHANGEONS DE CAP

### Nombre de promotions d'échelon des professeurs certifiés

échelon	promus grand choix	promus choix	promus ancienneté
du 10 au 11 <sup>ème</sup>	104	154	64
du 9 au 10 <sup>ème</sup>	123	201	75
du 8 au 9 <sup>ème</sup>	105	201	71
du 7 au 8 <sup>ème</sup>	113	192	73
du 6 au 7 <sup>ème</sup>	116	193	72
du 5 au 6 <sup>ème</sup>	187	297	114
du 4 au 5 <sup>ème</sup>	252	--	594
du 3 au 4 <sup>ème</sup>			816
du 2 au 3 <sup>ème</sup>			555

### Le Courrier

du Snalc-Créteil

Bulletin académique  
trimestriel

19, Ch. de Chelles : 77410 Claye-Souilly  
Téléphone & fax = 01 60 27 94 89

Directeur de la Publication:

Norbert Rebmann.

Edition, Réalisation : Pierre Cantin.

e-mail [Piercan@aol.com](mailto:Piercan@aol.com)

Imprimerie Couturier:

29 r. J-Jaurès : 77410 Claye-Souilly

CPPAP n°4034 D 73 S

ISSN 1256-6616

Le numéro: 12 F. Abonnement: 1 an = 40F.  
compris dans la cotisation

MINITEL du SNALC

3614 code ARTI

(entre 18 ½ et 37 centimes la minute)

=> Nouvelles académiques

=> choix 4 = CRÊTEiL

MOUVEMENT ACADEMIQUE

· Serveur MINITEL du Rectorat:

3614 CRETEL (sans "i")

mot clé= MAC97

Ayez votre NUMEN sous la main.

### AVANCEMENT d'ÉCHELON des PROFESSEURS CERTIFIÉS ENTRE LE 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE 1997 ET LE 31 AOÛT 1998

échelon:	Barème & date de naissance des derniers promus au:	
	Grand choix	Choix
11 <sup>ème</sup>	89.1 (26/03/50)	84.7 (02/10/46)
10 <sup>ème</sup>	86.4 (21/09/57)	82.9 (23/12/43)
9 <sup>ème</sup>	84.6 (20/03/53)	81.2 (25/10/52)
8 <sup>ème</sup>	83.0 (19/01/62)	78.1 (28/07/50)
7 <sup>ème</sup>	80.5 (16/02/59)	77.0 (27/05/63)
6 <sup>ème</sup>	79.0 (15/04/69)	74.5 (30/03/64)
5 <sup>ème</sup>	75.5 (09/07/69)	--

### COMPTE-RENDU DU CONGRES ACADEMIQUE

= o =

**S**ELON la coutume, c'est dans les salons de l'hôtel Campanile de Torcy, que s'est tenu le mardi 28 avril 1998, notre congrès académique.

L'ordre du jour en était "Changeons de cap" et avec la participation de Monique Cartigny- vice-président du SNALC et secrétaire général de la CSEN, les participants ont été abreuvés d'informations et ont pu poser leurs nombreuses questions.

Les sujets abordés ont été très variés et placés sous le signe de l'actualité, ainsi les problèmes de la Seine Saint Denis évoqués par le président académique Norbert Rebmann. Puis Jean-Claude Gouy - membre du bureau national

(suite et fin en page 4)

# A G R É G É S :

## A V A N C E M E N T D ' É C H E L O N

Discipline		10 au 11	9 au 10	8 au 9	7 au 8	6 au 7	5 au 6	4 au 5	
C 1	Lettres	GC	87.80 03.07.52	85.70 14.05.48	84.10 19.05.51	82.10 24.01.59	81.00 21.11.53	76.50 16.03.62	76.70 25.06.53
		CH	85.00 29.05.49	82.90 30.03.54	81.70 14.07.46	79.50 28.03.54	78.50 21.08.59	76.00 11.05.65	—
	Histoire Géogr.	GC	90.90 31.08.51	89.90 20.02.48	87.30 09.07.53	85.10 21.08.59	84.00 16.07.65	81.50 01.01.67	78.50 03.05.60
		CH	88.00 24.04.49	86.00 12.01.48	84.30 04.11.56	82.00 14.02.81	80.00 01.02.65	80.50 03.12.64	—
	Philo	GC	90.00 06.02.51	88.00 22.10.55	88.00 26.06.59	90.00 24.10.61	87.00 12.04.63	83.00 05.08.64	82.00 21.02.67
		CH	85.00 07.04.48	85.80 21.04.48	85.50 09.11.53	83.50 11.01.62	80.00 29.10.60	77.80 08.03.55	—
	S.E.S.	GC	92.90 24.09.45	89.60 26.09.46	87.00 07.01.59	84.00 23.10.62	82.50 14.01.63	80.00 03.04.65	78.00 19.09.70
		CH	92.70 14.05.45	87.60 16.05.46	81.80 15.02.52	81.20 23.07.59	78.10 25.11.60	75.00 08.10.66	—
	Arts plast.	GC	94.00 14.12.53	89.40 25.01.52	84.60 06.03.57	84.00 03.12.60	82.50 01.11.62	79.00 20.12.60	78.00 08.04.65
		CH	89.00 25.03.47	82.90 11.09.50	79.30 31.08.47	78.50 02.12.53	75.00 20.12.60	74.00 08.04.65	—
	Educ. musicale	GC	94.00 30.04.47	90.60 21.12.52	89.00 15.07.60	84.00 24.12.54	83.50 02.07.66	79.00 20.01.64	76.00 30.07.69
		CH	92.00 01.05.51	84.80 08.10.52	81.30 06.12.58	78.50 26.06.62	78.00 17.06.60	74.50 22.05.66	—
	Maths	GC	89.80 14.01.50	87.70 29.12.57	86.10 20.09.61	85.10 19.06.57	84.00 01.01.64	81.50 24.01.67	79.00 07.06.67
		CH	85.00 13.04.41	84.60 15.03.49	82.50 11.01.52	81.00 04.02.49	79.50 26.11.60	75.50 31.12.60	—
	Phys. Chimie	GC	87.90 05.08.52	85.90 06.03.52	84.50 12.10.53	83.30 08.10.60	82.00 06.07.65	79.80 21.03.66	77.70 18.04.71
		CH	85.70 26.10.49	83.80 17.10.53	81.60 19.11.45	80.10 01.05.61	79.00 18.04.64	76.00 01.06.63	—
	S.V.T.	GC	91.00 17.11.48	90.80 31.12.53	87.60 27.02.56	86.50 26.09.53	83.50 06.10.60	82.00 28.12.66	79.00 11.06.69
		CH	88.00 30.09.47	87.80 08.12.46	85.90 13.10.51	83.50 08.03.90	82.50 08.12.53	79.00 01.09.66	—
Génie blo.	GC	97.00 07.02.57	93.80 05.03.52	91.60 10.12.61	87.50 20.12.65	85.50 27.10.57	79.00 04.06.62	76.50 23.07.70	
	CH	92.00 08.09.47	92.90 16.11.51	85.50 10.08.54	86.00 10.02.63	77.00 12.12.64	77.00 30.06.67	—	
C 5	E.P.S.	GC	96.90 01.10.48	94.10 22.12.52	92.60 21.05.59	89.50 15.09.59	86.50 05.07.60	85.50 26.01.66	80.50 16.10.71
		CH	94.00 22.06.48	92.40 27.06.46	90.10 08.01.56	86.50 01.01.57	84.50 21.05.62	81.30 09.02.77	—

Discipline		10 au 11	9 au 10	8 au 9	7 au 8	6 au 7	5 au 6	4 au 5
Allemd	GC	reporté	85.00 20.02.54	84.10 23.04.60	83.50 12.02.55	77.50 22.04.61	76.50 02.02.65	76.50 19.09.68
	CH	juin	81.70 14.11.49	81.20 14.09.48	77.50 23.05.55	77.00 06.05.64	73.00 13.03.67	—
Anglais	GC	reporté	84.50 07.07.57	83.50 11.10.53	81.00 01.08.51	78.50 04.04.60	78.00 12.09.65	77.00 13.07.70
	CH	juin	79.80 11.09.49	80.50 29.04.54	77.50 30.10.58	75.00 28.12.59	73.80 06.04.66	—
Espagn.	GC	85.80 13.05.48	83.50 25.03.46	81.60 20.06.56	81.50 31.10.61	80.00 10.11.63	77.00 15.04.65	74.50 07.01.66
	CH	80.60 23.02.45	78.90 21.10.49	79.50 08.02.53	77.00 04.08.53	74.00 09.09.63	73.50 14.03.64	—
Italien	GC	92.70 18.10.50	87.70 05.08.51	87.40 28.06.49	85.10 03.11.54	82.10 01.10.60	78.00 26.01.67	77.00 21.03.66
	CH	89.90 23.05.49	84.90 14.03.55	84.30 29.04.52	81.00 28.05.48	79.50 30.07.62	74.80 29.12.64	—
Arabe	GC	—	—	—	—	82.00	—	83.00
	CH	—	—	87.40	—	81.50	84.00	—
C3 Hébreu	GC	92.20	89.20	—	—	—	—	—
	CH	—	—	83.50	82.00	78.50	77.00	—
Japon.	GC	—	—	—	—	79.50	—	—
	CH	—	—	—	—	79.50	—	—
Portug.	GC	reporté	86.80	92.90	89.00	—	—	—
	CH	juin	85.60	84.40	90.70	—	73.00	—
Polonais	GC	—	—	—	88.00	—	—	—
	CH	—	—	86.20	75.20	—	—	—
Russe	GC	89.50	87.80	88.00	84.00	—	—	—
	CH	82.90	88.60	85.60	74.10	—	—	—
Eco. Gestion	GC	94.00 30.12.47	92.00 10.04.49	90.20 17.06.59	87.00 01.12.63	83.00 24.04.59	79.80 19.11.65	76.70 13.04.70
	CH	91.00 22.07.49	87.90 20.03.50	85.80 04.07.50	82.50 21.04.54	78.00 15.09.65	75.00 28.12.66	—
S.T.L.	GC	98.90 10.04.49	92.90 03.06.51	88.00 19.04.55	84.20 13.12.60	80.00 26.02.62	74.50 09.11.65	70.00 04.10.69
	CH	95.00 28.03.45	90.90 29.10.49	86.50 05.08.54	82.00 30.11.54	77.00 01.10.62	71.50 28.05.69	—

### CONGRES ACADEMIQUE (suite de la page -3-)

et éminent spécialiste en la matière – a fait le point sur les projets de déconcentration du mouvement et les dangereuses idées sous-jacentes.

La pédagogie et le rôle du professeur vus par le ministre Allègre ont été traités par Monique Cartigny de façon passionnante et ont suscité de nombreuses questions de la part des congressistes, traduisant bien là leurs inquiétudes.

Le point a été fait sur la violence scolaire, sujet sur lequel les témoignages sont hélas trop nombreux, et le SNALC a réitéré sa position.

Le bilan du congrès national de Périgueux est répercuté dans les académies: nous devons tous à notre niveau essayer de mobiliser nos collègues car l'avenir est sombre; et à défaut d'avoir des certitudes – car Claude Allègre n'annonce rien de manière définitive (il affirme puis peut se rétracter), nous savons que les projets du ministre menacent notre liberté pédagogique et notre profession.

C'est sur ces perspectives inquiétantes, qui doivent nous faire réagir, que s'est clôturé à 18 heures ce long et riche congrès.

Françoise Roslin-Boetto.